

Au Compa

**Embarquez à bord du « Bateau Vert »
Spectacles de contes par Gabrielle Jolly
Dimanche 7 mars 2010, à 11h et 15h**



Le dimanche 7 mars, Bateau Vert accoste au Compa.

Lui, c'est Espoir, un petit bateau vert qui n'avait jamais vu la mer.

Elle, c'est Gabrielle Jolly, ex-journaliste, rêveuse, idéaliste et passionnée, qui a donné vie, voix et musique au petit bateau vert.

Un conte et des contines qui donnent à réfléchir...

Naviguant habituellement dans l'Estuaire de la Gironde, Espoir, le bateau vert vogue sur l'océan, remonte la Seine puis l'Eure pour accoster au Compa.

Le conte du bateau vert, c'est l'histoire d'un petit bateau nommé Espoir, qui n'avait jamais navigué car de tous ses équipements il n'en manquait qu'un : le moteur. Dès qu'il en trouve un, il a l'hélice qui frétille de découvrir l'océan et tout ce qu'un bateau peut y faire.

Ce dimanche le bateau vert quitte la rive et son capitaine, Gabrielle Jolly le mène vers d'autres univers qui, sous forme d'escales, font découvrir d'autres lieux, d'autres personnages.

Alors qu'il se promène le long du littoral français, Espoir, le bateau vert rencontre des spatules blanches dans la réserve de l'estuaire de la Seine. L'une d'entre elles lui raconte l'Eure-et-Loir et son patrimoine. Il décide de poursuivre sa route...

Le conte du bateau vert est beaucoup plus qu'une jolie histoire. A travers le voyage initiatique du héros, Gabrielle Jolly évoque l'apprentissage de la vie et de ses petites imperfections. Elle passe le message de l'écoute de soi et de la nécessité de se battre pour exister.

Un conte de 45 minutes qui accompagne les enfants à bord d'une aventure initiatique dans laquelle chacun se retrouve, avec des rencontres qui parlent des valeurs de la vie et des comptines qui, sur des airs de jazz, font swinguer les enfants.

Tarif : 3,80€ - Tarif réduit : 1,50€ - Gratuit pour les - 6 ans

Contact presse : Catherine Egasse – 02 37 84 15 07

Le Compa – Conservatoire de l'agriculture
Pont de Mainvilliers
28000 Chartres
Le Compa est un musée du Conseil général d'Eure-et-Loir